

Rapport de la Commission technique Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stéphanie Larrivé intitulé « Pour la réduction de l'éclairage public nocturne »

Gland, le 03 novembre 2023

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier ce préavis municipal est composée de :

LAMARQUE Nathalie	GDG
ANNEN Katia	GDG
SOLIMINE Tommaso	PLR, 1 ^{er} membre
LARRIVE Stéphanie	PS-Les verts-e-s
RIESEN Pascal	UDC

s'est réunie le 01 novembre 2023 à 18h30, en présence de Madame Christelle Giraud-Nydegger, ainsi que de Monsieur Ranfiss Trujillo collaborateur technique.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

Le postulat de Madame Larrivé met en lumière l'importance de la réduction de l'éclairage nocturne sur le territoire glandois. Elle mentionne l'impact énergétique qui rentre en résonance avec le projet d'une société à 2000W. Madame Larrivé sensibilise à la question de la pollution lumineuse et à ses conséquences néfastes sur la faune et la flore. Elle demande de la transparence de la part de la municipalité sur les mesures prises à ce sujet afin de garantir que cette problématique ne soit pas sous-estimée.

Exposé

La municipalité exprime sa gratitude envers Madame Larrivé pour ce postulat qui correspond parfaitement aux aspirations de la commune et à ses projets. La municipalité a fourni une réponse détaillée concernant les améliorations de l'éclairage public, accompagnée d'explications issues de la planification directrice. Elle renforce ses arguments en présentant les détails des initiatives de sensibilisation telles que "La Nuit est Belle" et "Perséides". Lors de la séance du 01.11.2023, la Municipalité a dévoilé un document intitulé "Pulsation de la nuit". En d'autres termes, ce document représente le plan lumière de la ville de Gland. Ce dernier vient renforcer la vision de la Municipalité, et Mme Stéphanie Larrivé en est entièrement satisfaite. Cependant, la brochure "Pulsation de la nuit"

a suscité des débats et des opinions divergentes sur les aspects liés à la sécurité et l'éclairage public. Ultérieurement, après une analyse par les conseillers communaux, ce document pourra être l'objet d'un postulat portant sur son contenu.

Informations

Les défis énergétiques de 2022 ont facilité la mise en œuvre et les tests du plan lumière de la Municipalité. Celle-ci souligne également que la sécurité n'a pas été négligée dans ses études, et si besoin des ajustements seront possible en cours d'exercice. En effet, la télégestion permet de réadapter l'éclairage à tout instant. Avec optimisme, la Municipalité a l'espoir d'achever la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public d'ici deux ans.

Vœux

La commission technique encourage la Municipalité

- à sensibiliser davantage sur les avantages d'une réduction de l'éclairage, que ce soit auprès des particuliers ou des commerçants.
- à rassurer les citoyens sur les analyses de la sécurité et la souplesse du système de télégestion.
- à soutenir les résidences de la Ville sans éclairage pour l'obtention d'un éclairage moderne auprès du canton

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Stéphanie Larrivé intitulé « Pour la réduction de l'éclairage public nocturne »

Signatures des membres de la Commission

LAMARQUE Nathalie
ANNEN Katia
SOLIMINE Tommaso
LARRIVE Stéphanie
RIESEN Pascal